



Lac Achard

Chamrousse est un magnifique joyau du massif de Belledonne. Le panorama, extraordinaire, offre une vue à 360° depuis son sommet de la Croix à 2250m.

Nous sommes mobilisés sur la question de l'environnement et avons d'emblée activé la "Commission Environnement". Elle implique des acteurs de la station mais aussi des citoyens soucieux de s'engager au sein des commissions extra municipales. Quatre groupes de travail ont émergé (pastoralisme et réouverture de milieux, Gestion et mise en valeur de notre patrimoine naturel, Communication environnementale, Développement durable), ouverts à ceux qui souhaitent s'y engager.



Plateau de l'Arselle ENS

Chamrousse présente un environnement naturel riche et exceptionnel, avec sa faune, sa flore et ses lacs d'altitudes. Il existe plusieurs espaces naturels protégés dont un "site inscrit" et un "site Natura 2000". Le plateau de l'Arselle est classé **Espace Naturel Sensible (ENS)** et est protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). Le lac Achard est un "site classé" au titre de la loi sur la protection et la mise en valeur des paysages (n°93-24 du 8 janvier 1993).

La commune a signé la "Charte nationale en faveur du développement durable" de l'association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM).

Le chantier de destruction de l'Hermitage a débuté et est effectué dans le respect des textes réglementaires soucieux de la santé publique et du respect de l'environnement (article R1334-27 du code de la santé publique et arrêté du 26 juin relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage).

Lettre d'information Environnement 1

mai 2015



Destruction de l'Hermitage

L'environnement c'est ce qui nous entoure, c'est là où nous vivons, où nos enfants évoluent, où nous travaillons, où nous respirons...

Il nous tient à cœur de préserver notre qualité de vie et celle des générations futures, et de protéger la nature qui fait toute la valeur de notre site touristique !

Chamrousse est avant tout une station de sports divers. Il est fondamental de préserver notre environnement, tout en conciliant les aspects économique et touristique, social et écologique.

Pour ces raisons nous sommes engagés dans le processus de labellisation "Flocon vert".

M. le Maire Philippe Cordon,
et son équipe municipale.

Les liens utiles :

ADHEC - <http://www.chamrousse-environnement.info/>

Espace Belledonne - <http://www.espacebelledonne.fr/>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - <http://www.developpement-durable.gouv.fr/> -